

Bulletin paroissial N° 132 / ISSN 2681-692 X – 02 Février 2024

Saint Pol de Léon, Roscoff, Île de Batz, Santec, Sibiril, Plougoulm, Plouénan, Mespaul, Taulé, Penzé, Henvic, Locquénolé, Carantec, Cléder, Plouescat, Tréflez, Plounévez-Lochrist, Lanhouarneau, Tréflaouénan.

Site paroissial : www.paroisse-saintpaulaurelien.fr **Secrétariat :** secretariat@paroissesaintpaulaurelien.fr

ENTRONS EN CARÊME

Le **Carême** est un temps liturgique de dévotion à Dieu associé à une alternance de jours de jeûne complet et de jours d'abstinence (jours maigres) d'une durée de quarante jours que le christianisme a institué au IV^e siècle en référence aux quarante jours de jeûne de Jésus-Christ dans le désert. Cet épisode est relaté par les trois évangiles : Mc 1,12-13, Mt 4,1-11 et Lc 4,1-13. Le Carême précède Pâques, la plus importante des fêtes chrétiennes.

Le Carême doit être, pour les fidèles, une période d'approfondissement, de prière et de détachement des biens matériels en préparation de la fête de Pâques ;

Le Carême est une période de jeûne, de modération et de renoncement, traditionnellement observée par les catholiques et par certaines dénominations protestantes. Elle commence le mercredi des Cendres et se termine le dimanche de Pâques. Sa longueur a été fixée au IVº Siècle à 46 jours (40 jours, à l'exclusion des dimanches). Pendant le Carême, on mange moins ou on s'abstient d'un aliment ou d'une activité particulière. Il n'est pas rare de voir certaines personnes arrêter de fumer pendant le Carême, ou encore renoncer à la télévision, aux bonbons ou aux mensonges.

Le Carême a été institué comme un moyen pour les catholiques de se rappeler l'importance de la repentance, de la même manière que les hommes de l'Ancien Testament jeûnaient et se repentaient en prenant le sac et la cendre (Esther 4.1-3, Jérémie 6.26, Daniel 9.3).

Cependant, au cours des siècles, le Carême a revêtu une valeur plus « sacramentelle ». Beaucoup de catholiques croient que renoncer à quelque chose pendant le Carême est un moyen d'obtenir la bénédiction de Dieu. Pourtant, la Bible enseigne que la grâce ne se mérite pas : c'est le « don de la justice » (Romains 5.17). De plus, Jésus nous enseigne de jeûner discrètement : « Lorsque vous jeûnez, ne prenez pas un air triste comme les hypocrites. En effet, ils prennent un visage tout défait pour montrer aux hommes qu'ils jeûnent. Je vous le dis en vérité, ils ont leur récompense. Mais toi, quand tu jeûnes, parfume ta tête et lave ton visage afin de ne pas montrer que tu jeûnes aux hommes, mais à ton Père qui est là dans le lieu secret.»(Matthieu 6.16-18)

Jeûner peut être une bonne chose et cela plaît à Dieu quand nous nous repentons de nos habitudes pécheresses. Il n'y a absolument rien de mal à mettre à part une période de temps pour se concentrer sur la mort et la résurrection de Jésus. Nous devons cependant nous repentir de nos péchés tous les jours, pas seulement pendant les 46 jours du Carême. Si un chrétien veut faire le Carême, il est libre de le faire, le plus important étant de se concentrer sur la repentance de nos péchés et notre consécration à Dieu. Le Carême ne devrait pas être un temps pour se vanter de nos sacrifices ou chercher à gagner la faveur de Dieu ou à être aimés davantage de Lui. L'amour de Dieu pour nous ne pourrait pas être plus grand qu'il ne l'est déjà.

Seigneur, Quel est le jeûne que tu attends de nous ? Quel est le partage qui te ferait "plaisir" ? Quelle prière nous disposerait à vivre en vérité ta Pâque, nos pâques ?

Tu nous attends "à ta suite" dans cette marche de 40 jours. Tu nous attends précisément où tu aimerais nous entraîner aujourd'hui.

Nous voici... là où un frère, une sœur attendent un pardon, une libération, là où une personne seule espère une visite, là où une petite décision de notre part faciliterait la vie de notre entourage, là où un appel peut surgir dans l'imprévu de nos journées. Notre marche vers Pâques sera alors selon ta volonté. Nous le croyons, nous le voulons.

Tu nous as dit : "Ce que vous faites à l'un des plus petits d'entre les miens, c'est à moi que vous le faites". Merci de ta proximité dans chacun de nos frères. Merci pour le temps du Carême qui nous invite à « réajuster » nos relations. Ouvre nos oreilles à tes appels au fil des jours ! Amen !

Sœur du Christ Rédempteur

ITINÉRAIRE DE CARÊME 2024

Mercredí des Cendres 14 février

Messe avec imposition des cendres

à 10h00 à Carantec et Plouescat à 18h30 à Saint Pol de Léon



Lecture biblique animée par Laurence Pesce (Evangile de Saint Marc 14, 1-9 et textes parallèles) « L'onction de Béthanie »

Mardís 13 févríer et 12 mars à 14h30 au presbytère de Saint Pol de Léon Jeudís 15 févríer et 14 mars à 20h00 au presbytère de Carantec

<u>Autour des Actes des Apôtres, soirée, animée par le Père Jean-Yves Baziou</u>

Vendredí 16 févríer de 18h30 à 21h00 à la salle Sainte-Anne à Saint Pol de Léon suivie d'un temps de convivialité : partage d'une soupe (+far)





Marches bibliques, animées par Michel Appert /Extraits de la Bible de la Genèse à l'Apocalypse/

Mercredís 21/28 février et 6 mars de 20h00 à 21h30 à la salle Sainte-Anne à Saint Pol de Léon

Accueil de l'équipe diocésaine « Place et Parole de Pauvres »

Dimanche 25 février de 11h00 à 15h00

à 11h00 messe unique à Saint Pol de Léon

repas offert et activités dont un partage autour de l'évangile du jour :

La Transfiguration



Temps de réconciliation

✓ Après toutes les messes de semaine

et tous les jeudis à partir de 10h30 à la cathédrale de Saint Pol de Léon

✓ Le samedí 23 mars de 10h00 à 12h00 à
 l'église de Saint Pol de Léon, Carantec, Plouescat.

✓ Sur rendez-vous avec les prêtres

Observance de Carême

L'Eglise rappelle qu'il y a jeûne et abstinence le Mercredi des Cendres et le Vendredi Saint et abstinence chaque vendredi.

Le Jeûne rappelle en autre, la faim physique se privant de nourriture mais fait tourner notre faim vers le Dieu de Jésus le Christ. Avec l'abstinence en se privant de quelque chose qui nous paraît essentiel, l'invitation est faite pour des gestes de partage et de solidarité. Tout cela vécu en vivant un vrai temps de prière.

<u>FRATERNITE EPHATA</u> de la Paroisse Saint-Paul Aurélien vous invite à la rejoindre le dimanche 11 février à 17h00 à l'église de Plougoulm.

Dans le programme :

- ✓ Chants, louange, prière, partage.
- ✓ Un lieu sera dédié aux plus petits : lecture, coloriage, jeux.

SOIRÉES EPHATA

✓ Mercredis 13 mars, 10 avril, 8 mai, 12 juin à 20h00 à l'église de Plougoulm.

PÈLERINAGE À LOURDES

Ce pèlerinage diocésain, présidé par Mgr Dognin, se déroulera du lundi 22 avril au samedi 27 avril 2024. Les jeunes (collège, lycée, et post bac), les malades accompagnés de l'Hospitalité et le voyage de l'Espérance (Secours Catholique) partent à Lourdes le dimanche 21 avril.

Les jeunes et les malades reviennent dans la nuit du 26 au 27 avril 2024. Le voyage de l'Espérance revient le samedi 27 avril.

Tous les visages d'Eglise sont attendus : les malades et l'hospitalité, les familles, la diaconie, les pèlerins des paroisses, les jeunes, les mouvements et associations...

Contact : Délégués au pèlerinage de la Paroisse : Agnès et Bernard Milanus – Saint Pol de Léon bernard.milanus@laposte.net

MESSES DE SEMAINE

Lundi: Pas de messe

Mardi: 10h00 Messe à la cathédrale de Saint Pol de Léon,

(messe suivie d'un chapelet pour la paix)

Mercredi : 10h00 Messe à Roscoff (Ossuaire) et à Carantec (Oratoire)

Jeudi: 10h00 Messe à Cléder (Maison paroissiale)

10h00 Messe à la cathédrale de Saint Pol de Léon,

(messe suivie des confessions avec l'Adoration du Saint Sacrement),

Vendredi: 10h00 Messe à la cathédrale de Saint Pol de Léon

(messe pour les défunts de la paroisse)

POUR CONTACTER LES PRÊTRES:

Père Christophe KELBERT : christophek@paroissesaintpaulaurelien.fr Père Georges-Clément ASSOFI: gassofi@paroissesaintpaulaurelien.fr

Père Guillaume CROGUENNEC : gcroguennec@paroissesaintpaulaurelien.fr

JOURNÉE DE REPOS HEBDOMADAIRE DES PRÊTRES :

Lundi - Pères Guillaume Croguennec, Georges-Clément Assofi et Christophe Kelbert

PRIER POUR LES DÉFUNTS du 22 janvier 2024 au 03 février 2024

SAINT POL DE LÉON : Annick ABGRALL – Hélène BELLOUR – Christiane LAIR – Guy BOQUÉLEN

Marie-Thérèse JOLY

PLOUGOULM : Yvette QUÉRÉ MESPAUL : Alain LE DUFF SIBIRIL : Simone MARREC ILE DE BATZ : Guy CREACH

SANTEC: Guy PIERRES – Yves HERRY – Félix ROHOU - Suzanne GRALL

PLOUESCAT : Daniel KERMOAL TRÉFLAOUÉNAN : Jeanne GUILLOU

CLÉDER: Jeanne LE BORGNE

TAULÉ: Jeanne ABGRALL

CARANTEC: Claude GUERMEUR – Jacqueline OLLIVIER – Félicienne MAHÉ